

COMPTE-RENDU

Réunion du Conseil Communautaire le 4 février 2000

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Comté de Grimont s'est réuni vendredi 4 février 2000 à 20 heures 30 Salon d'honneur en Mairie de Poligny sous la présidence de Monsieur Jean-Claude COLLIN. Ce Conseil Communautaire était précédé d'un Bureau Communautaire à 18 heures.

Étaient présents

AUMONT	:	Régis FOURNIER et Alfred PASSARIN
BUVILLY	:	Christian SOMMER
CHAMOLE	:	Jean-Louis DUFOUR
GROZON	:	Claude RUTY et Jean-Pierre VANTHIER
MIERY	:	Paul ROY
NEUVILLEY	:	Éric BERTHOD
POLIGNY	:	Jean-Claude COLLIN, Jean PONCET, Claude PONCET, Roland CHAILLON, Jacqueline NOURDIN, Nicolas DROZDOFF
SAINT LOTHAIN	:	Emile ETIEVANT et Claude BONNOT
TOURMONT	:	Alain GUYOT et Noël FOURNIER

Assistaient en outre

MIERY	:	Jean-Pierre KOEGLER
TOURMONT	:	Odette CORNET

Étaient excusés : Yves DECOTE, délégué d'AUMONT ; Pierre DENETRE et Colette PIERRE, délégués de BUVILLY ; Jacques RAGUIN, délégué de CHAMOLE ; Michel MARANDET, délégué de GROZON ; Maurice CHOQUET, Alphonse KLUR, Jean-Jacques DE VETTOR et Maxime BRUN, délégués de POLIGNY ; Danièle MARCHI, déléguée de SAINT-LOTHAIN.

Étaient absents : Jean-Claude CHARONDIÈRE et Gabriel PARIS, délégués d'ABERGEMENT LE PETIT ; Jacques BULABOIS, délégué de NEUVILLEY ; Andrée ROY, Julien DUVAL, Dominique CHAPUT, Michel ROY et Gérard ROBIN, délégués de POLIGNY.

Monsieur Noël FOURNIER est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le compte-rendu de séance du 22 novembre 1999 est adopté à l'unanimité, sans observation.

★ ★ ★ ★ ★

Monsieur Jean-Claude COLLIN ouvre la séance et présente les points étudiés en Bureau Communautaire, précédemment réuni à 18 heures ce même jour.

1/ Renouveau demande de DDR pour zone d'activité « Au Velours »

La demande de DDR (Dotation de Développement Rural) concernant l'aménagement de la zone industrielle non agro-alimentaire « Au Velours » a été refusée au titre de 1999.

Il est possible de renouveler notre demande cette année concernant les travaux qui restent à réaliser :

- réseaux secs (SIDEDEC)	422 554 F HT
- eau potable	87 171 F HT
- voirie	448 689 F HT
- honoraire et divers	139 080 F HT
Coût total des travaux :	<u>1 097 504 F HT</u>

A ce jour, nous avons obtenu les subventions suivantes :

- SIDEDEC	179 874 F
- ACIV	128 000 F

Nous demandons la DDR suivante :

- DDR (1 097 504 F X 37,94 %)	406 076 F
-------------------------------	-----------

La part qui reste à la charge de la Communauté de Communes s'élève à : 373 237 F.

2/ Marché pépinière agro-alimentaire

A la demande de Monsieur le Préfet en date du 17 janvier 2000, Monsieur Jean-Claude COLLIN propose au Conseil Communautaire de prendre une délibération portant sur la validation de la procédure d'appel d'offres et sur le mandatement de signature des marchés suite à la procédure d'appel d'offres ouvert et à la procédure de marché négocié.

Il fait une lecture du projet de délibération, vu précédemment en bureau communautaire. Ce projet est accepté à l'unanimité.

3/ Choix du maître d'œuvre pour la pépinière mécanique (non agro-alimentaire)

Monsieur le Président rappelle le besoin de construire un bâtiment de 200 m² composé de 2 cellules de 100 m² contenant un bureau de 12 m² chacune. Le local nu (sol, mur, plafond et réseaux uniquement) sera destiné à satisfaire les demandes de petites entreprises ou artisans non agro-alimentaire.

Une consultation auprès de 4 architectes a été lancée le 16 novembre 1999. Deux architectes seulement ont répondu. Le Cabinet ATELIER 71 (Messieurs BRISE) à Dommartin Les Cuiseaux, précédemment retenu pour les 2 constructions de la Communauté de Communes, et le Cabinet LECRU-PERRET à Arbois (architecte de la Société DIAGER).

Le 1^{er} estime le coût du bâtiment à 520 000 F et le 2^{ème} entre 510 000 et 550 000 F.

Le 1^{er} propose des honoraires au taux de 10% et le 2^{ème} entre 15,45 et 15,68 %.

Après discussion, intervention de Messieurs Claude RUTY, Roland CHAILLON et Noël FOURNIER et sur les conseils du bureau communautaire, le Conseil Communautaire retient le Cabinet ATELIER 71 (Messieurs BRISE) pour la construction de ce bâtiment.

Il sollicite également la demande de DDR.

Monsieur Alfred PASSARIN demande que soit expressément prévu au cahier des charges la possibilité ultérieure d'extension du bâtiment à intégrer comme contrainte au choix de construction.

4/ Remboursement de frais à la Ville de Poligny

Monsieur Claude RUTY fait une lecture du projet de délibération, étudié précédemment en bureau communautaire, portant sur le remboursement de frais à la Ville de Poligny concernant l'année 1999 pour les prestations suivantes :

- Téléphone : 3 000 F (Sandrine BEJEAN avant son installation dans les bureaux actuels, Gilles DAVID et Madame CHAMBRU qui travaillent en Mairie),
- Affranchissement : 6 565 F (tous les affranchissements sont payés et comptabilisés en Mairie de Poligny),
- Mise à disposition d'un véhicule : 5 744 F (utilisation d'un véhicule par Jérôme TOUILLER pour l'entretien des sentiers et le transport du matériel sur les foires),
- Divers, photocopies, reliures... : 1 000 F (toutes les photocopies en grand tirage sont effectuées en Mairie de Poligny).

5/ Questions et informations diverses

(a) Évolution de l'intercommunalité

A la demande de Monsieur Jean PONCET, Monsieur le Président informe les membres qu'une commune a demandé à entrer dans la Communauté de Communes mais que Monsieur le Préfet n'a pas souhaité donner suite car celle-ci n'a pas de limite directe avec notre Communauté de Communes (loi de juillet 1999).

Monsieur Claude RUTY précise que la commune de Colonne s'abstient pour l'intercommunalité.

(b) CRD (Contrat Régional de Développement)

Le Président informe l'assemblée qu'une réunion avec le « Pays » (Poligny, Arbois, Salins-Les-Bains et Mouchard) s'est tenue le 22 décembre 1999 à Arbois concernant la mise en place d'un CRD pouvant déboucher sur un Pays.

Le CRD pourra contenir 4 à 5 projets maximum. Chaque projet devra être structurant, innovant et apporter un intérêt pour le « Pays ».

Notre Communauté de Communes est reconnue par la Région de Franche-Comté en tant que porteuse de projets. Elle est, par conséquent, responsable de l'avancement du CRD et elle a accepté une stagiaire de février à juin : Julie GEILLON, qui travaillera en collaboration avec les 4 commissions et animera ce dossier sous la responsabilité de Bernard GSELL, l'objectif étant de signer le CRD en juin 2000.

Rappel : les 4 commissions constituées par le « Pays » sont les suivantes :

- Commission Agro-alimentaire (animée par la Communauté de Communes) : réunions prévues les 18 février et le 17 mars 2000 ;
- Commission Culturelle et Sportive (animée par la Ville d'Arbois) : réunions prévues les 16 février et 14 mars 2000 ;
- Commission Emploi, infrastructure et économie (animée par la Ville de Salins-Les-Bains) : réunions prévues les 17 février et 16 mars 2000 ;
- Commission Tourisme (animée par la Ville de Mouchard ou par le Triangle d'Or) : réunions prévues les 9 février et 15 mars 2000.

Monsieur le Président rappelle également les membres désignés dans les différentes commissions pour la Ville de Poligny et la Communauté de Communes.

Monsieur Claude PONCET demande à être inscrit à la commission Sportive et Culturelle.

(c) Divers

- A la demande de Monsieur Alfred PASSARIN, Monsieur Alain GUYOT informe le Conseil Communautaire des aides financières apportées par les différents partenaires pour l'OPAH, à savoir :
 - Etude de réalisation (2000) : 70 % soit Etat 25 %, Conseil Régional 35 %, et Conseil Général 10 %.
 - Animation (2001, 2002 et 2003) : 90 % soit Etat 25 %, Conseil Régional 35 % et Conseil Général 30 %.
- Monsieur Claude PONCET demande quelles sont les obligations de la Communauté en matière de construction de logements sociaux. Monsieur Roland CHAILLON répond par la négative, seules les collectivités supérieures à 50 000 habitants étaient concernées.

- Monsieur Claude RUTY signale des problèmes d'accès aux sentiers dûs aux chasseurs. Un aménagement à l'amiable devrait toutefois être trouvé.

(d) Dates des prochaines réunions

- **Vendredi 25 février 2000 à Neuvilley**
 - Bureau Communautaire à 18 h 00
 - Commission des Finances à 20 h 30
- **Samedi 26 février 2000 à Buvilly**
 - Débat d'Orientation Budgétaire à 10 h 00
- **Mardi 29 février 2000 à Tourmont**
 - Commission des Affaires Économiques à 20 h 30
- **Jeudi 2 mars 2000 à Aumont**
 - Présentation du résultat de l'Étude de Territoire réalisé par les élèves de BTS ACSE du Lycée Agricole de Montmorot
- **Vendredi 10 mars 2000 à Chamole**
 - Conseil Communautaire financier à 20 h 30
- **Dates restant à fixer**
 - Commission animation
 - Commission communication - information
 - Commission urbanisme

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21 heures 40.

Le Secrétaire de Séance

Le Président

Noël FOURNIER

Jean-Claude COLLIN